



Fiche d'inscription

Club Aéromodéliste de Blois le Breuil

Prise ou renouvellement de licence : Saison 2024 - 2025



Renseignements licencié

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Commune de naissance :

Département de naissance :

Nationalité :

N° d'exploitant : FRA

Adresse :

Formation télépilote valable jusqu'au : / /

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courrier électronique (E-mail) :

Cotisation (cotisation club + cotisation FFAM)

- Adulte Loisir : 120 €
- Adulte Compétition : 130 €
- Etudiant : 90 €
- Junior 2 (né en 2006 ou 2007) : 70 €
- Junior 1 (né en 2008 ou 2009) : 60 €
- Cadet (né en 2010 ou après) : 50 €
- Non pratiquant : 50 €

- Caution clef club-house : 10 €

La licence FFAM est obligatoire - Les activités « hélicoptère » et « drone » ne sont pas autorisées sur le site du CABB

Type de licence :

Loisir

Compétition

Non pratiquant

cocher la case correspondante

Assurance décès

Nom et prénom du bénéficiaire de l'assurance en cas de décès :

Date de naissance du bénéficiaire :

Je reconnais

Cocher la case correspondante (mentions obligatoires)

- Avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur du club et m'engage à les respecter
- Je déclare accepter les règlements fédéraux et m'engage à les respecter.
- Avoir été informé de mes obligations concernant la réglementation, en particulier sur la formation de télépilote, l'enregistrement de mes modèles et mon enregistrement en tant qu'exploitant (numéros d'enregistrements d'aéromodèle et d'exploitant devant obligatoirement figurer sur chaque aéromodèle concerné)
- avoir répondu NON à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé
ou
- avoir répondu OUI à au moins une des questions relatives au questionnaire de santé. Je fournis un certificat médical (datant de moins de 6 mois), je suis conscient que ma licence fédérale et mon assurance associée ne seront valides qu'une fois ce sera réalisé).

CONDITIONS LEGALES ET COMMERCIALES – Prise de licence, renouvellement de licence

Cocher la case pour confirmer le choix – à remplir par le licencié ou son représentant légal – mentions facultatives

Droit à l'image

- J'autorise le CABB à insérer ma photo d'identité lors de la création ou du renouvellement de ma licence, et autorise la FFAM à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concerne (art. 34 de la loi « informatiques et libertés »), soit par mon espace personnel, soit en contactant directement la FFAM.
- J'autorise le CABB à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités du club, pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concerne (art. 34 de la loi « informatiques et libertés »), en contactant le président du CABB.

Offres commerciales

- J'autorise la FFAM à m'adresser des offres commerciales.

Lettre d'information (fortement recommandé – permet de recevoir les informations officielles de la FFAM – ce n'est pas du démarchage commercial)

- Je souhaite m'abonner à la newsletter fédérale

Pour que votre licence soit active, **le dossier d'inscription doit être complet et lisible**

- Fiche d'inscription correctement complétée
- Attestation questionnaire de santé et certificat médical si nécessaire
- Autorisation parentale pour les mineur(e)s
- Règlement de la cotisation

Sans licence active, **vous ne pouvez pas** pratiquer l'aéromodélisme sur le terrain du Club Aéromodéliste de Blois le Breuil.

Chaque adhérent doit consulter son espace personnel sur le site FFAM pour vérifier la véracité des informations saisies lors de la prise ou du renouvellement de licence. Chaque adhérent est le garant des informations renseignées sur le site de la FFAM. Le CABB ne saurait être tenu responsable d'une erreur d'information.

Fait à :

Signature :

Le :